

DECLARATION DE TERRITOIRE CAMPAGNE CYNEGETIQUE 2024/2025

N° de PDC :

I – IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

<p>Identité du demandeur (à remplir uniquement si <u>modification par rapport à la campagne précédente</u>)</p> <p>Nom-prénom :</p> <p>Société de chasse :</p> <p>Adresse :</p> <p>N° tél. fixe :</p> <p>N° tél. portable :</p> <p>Adresse électronique :</p>	<p>Identité du demandeur pour la campagne 2023/2024</p> <p>Tel: / Port:</p> <p>Adresse électronique :</p>
<p>Qualité : propriétaire <input type="checkbox"/> locataire du droit de chasse <input type="checkbox"/> mandataire du détenteur du droit de chasse <input type="checkbox"/></p>	

Pour les territoires qui ne font pas l'objet de modification de surfaces ni de cartographie, une saisie en ligne des demandes est possible (comme pour les déclarations de prélèvement), sur le logiciel CYNEF.

Adresse du site : <https://portail.logicielschasse.fr>

Login :

II – SURFACE DECLAREE 2023/2024

Commune(s)	Forêts relevant du régime forestier	Forêts ne relevant pas du régime forestier	Friches	Plaines	Etangs	Rivières	Total




III – TERRITOIRE DE CHASSE 2024/2025 (UNIQUEMENT en cas de modification de surface)

Surface TOTALE du territoire de chasse Surface totale en prenant en compte l'ensemble des modifications (rajout et/ou retrait)							
Commune(s)	Forêts relevant du régime forestier	Forêts ne relevant pas du régime forestier	Friches	Plaines	Etangs	Rivières	Total
Total							

(*) Toute modification du territoire de chasse (augmentation et/ou diminution de surface) doit être justifiée par la production des actes d'abandon de droit de chasse ou baux correspondants (si locataire) , des relevés parcellaires (à ajouter ou à retirer) et d'une carte du territoire mis à jour au 1/25 000^{ème}. Des formulaires types de relevés parcellaires et d'actes d'abandon de droit de chasse sont à votre disposition sur le site de la fédération départementale des chasseurs : www.chasse-nature-58.com/reglementation/formulaires.

Suite au Verso ➔

III - DEMANDE DE PLAN DE CHASSE / GESTION

Demande de bracelets pour le plan de chasse triennal Chevreuil 2024/2027					
 Chevreuil	Attribution Cumulée 2021/2024	Réalisation cumulée 2021/2024	<u>Demande pour 3 ans</u>		
			Demande de bracelets	Dont tirs de sélection	
Demande de bracelets pour le plan de gestion Sanglier 2024/2025					
 Sanglier	Attribution 2023/2024	Réalisation 2023/2024	Demande de bracelets pour la campagne 2024/2025		
Demande de bracelets pour le plan de chasse Grands Cervidés 2024/2025					
<u>Zone Bleue</u> Uniquement sur les massifs suivants : (Plateau Nivernais Bertranges Moulins-Engilbert)	Type de bracelet	Attribution 2023/2024	Réalisation 2023/2024	Demande de bracelets pour la campagne 2024/2025	Dont tirs de sélection (Tirs d'été)
	Faon (CEIJ)				/
	Biche-Bichette (CEFA)				
	Daguet (CEMD)				
	Cerf mâle adulte (CEMA)				
	Cerf Réserve à la Vénerie (CEMAI)				/
<u>Zone Blanche</u>	Biche-Bichette-Faon (CEFAb)*				/
	Daguet (CEMD)				
	Cerf (CEMA)				
<u>Zone Rouge</u>	Biche-Bichette-Faon (CEFAb)*				/
	Daguet – Cerf (CEMI)				
*: Pour les zones blanche et rouge, il n'y a pas de bracelet spécifique pour le faon, le bracelet CEFAb permettant de prélever un faon, une bichette ou une biche.					
 Daim	Type de bracelet	Attribution 2023/2024	Réalisation 2023/2024	Demande de bracelets pour la campagne 2024/2025	Dont tirs de sélection (Tirs d'été)
	Indifférencié (DAI)				

Je soussigné, _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués, notamment ceux concernant le territoire de chasse et affirme détenir le droit de chasse sur les propriétés mentionnées au paragraphe II.

Fait à :

le :

Signature :

A RETOURNER POUR LE 10 MARS 2024 DERNIER DELAI

à la Fédération départementale des chasseurs de la Nièvre
et à l'Office national des forêts pour les terrains relevant du régime forestier